



TC VERSOIX

Règlements

Règlement du TCV
concernant :

Ecole de tennis

Juin 2026

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	3
2.	ECOLE DE TENNIS	3
2.1.	BUTS	3
2.2.	RÈGLES	3 - 4
2.3.	DURÉE DES COURS	4
2.4.	TARIFS	4
2.5.	PLANNING HEBDOMADAIRE EDT	4
2.6.	LA STRUCTURE DE L'ECOLE DE TENNIS	5
3.	COMPORTEMENT	6
3.1.	COMPORTEMENT DES ENFANTS	6
3.2.	COMPORTEMENT DES PARENTS	6
4.	PROBLEMES DIVERS	6
4.1.	MALADIE LONGUE DUREE	6
4.2.	ANNULATION	6
4.3.	DROIT A L'IMAGE	6
5.	DISPOSITIONS FINALES	6

1. INTRODUCTION

Le présent règlement décrit les principes de base de l'école de tennis (EdT) du Tennis Club de Versoix (TCV). Il convient de le suivre au mieux afin d'avoir la meilleure collaboration possible entre le club, les enseignants, les élèves et les parents.

Les points essentiels que le TCV envisage de mettre en place sont les suivants :

1. Développement personnel de l'enfant
2. Amélioration de la coordination de l'enfant
3. Amélioration de la technique de jeu
4. Création d'un esprit club et développement de liens entre les élèves
5. Enseigner le fairplay et le respect envers les autres
6. Amener rigueur et ponctualité aux entraînements

En choisissant d'enseigner à l'école de tennis du TCV, chaque membre du corps enseignant s'engage à favoriser les intérêts des jeunes et à leur apporter son expérience afin de progresser au mieux dans ce sport tout en prenant du plaisir.

En choisissant de suivre un cours au sein de notre école de tennis, les jeunes s'engagent à respecter les enseignants, à être ponctuel à l'entraînement et à donner le maximum de leur motivation lors des cours.

En inscrivant leur enfant, les parents s'engagent à payer le montant prévu dans les délais, à laisser les enfants s'épanouir dans ce sport en faisant en sorte qu'ils prennent du plaisir dans cette activité.

Cet engagement mutuel s'étend au-delà des cours du TCV. Il concerne également les messages véhiculés en dehors que ce soit lors de tournois, au contact d'autres membres du club ou de représentants de la commune. La réputation du TCV et de son école de tennis dépend largement de ces différents aspects.

2. ECOLE DE TENNIS JUNIORS

2.1. BUTS

Le TCV poursuit l'objectif de développer les compétences physiques et tennistiques des jeunes de la région tout en leur apprenant le respect des autres, l'esprit d'équipe et le fairplay. Cela doit se faire dans la bonne humeur, le respect des professeurs et une présence, régulière aux entraînements.

2.2. REGLES

L'école de tennis est ouverte à tous les jeunes versoisien et non versoisien de 5 à 20 ans.

Les cours ont lieu selon le calendrier scolaire genevois, soit depuis fin août jusqu'à la fin juin, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés. (Une liste détaillée sera fournie en début de saison afin de connaître les dates précises des cours).

Certains cours auront lieu en extérieur sur le court n°6 et la période sera limitée de fin août jusqu'aux vacances d'octobre et du début avril jusqu'à la fin juin. Les cours en extérieur ont généralement lieu par tout temps sauf avis contraire des professeurs, le cas échéant, des sessions de conditions physique seront organisées.

Par beau temps, les cours du groupe compétition peuvent être donnés à l'extérieur selon la disponibilité des terrains et selon le besoin des professeurs.

L'école de tennis est généralement complète en début de saison et une liste d'attente est mise en place. Les critères suivants seront pris en compte afin d'intégrer de nouvelles personnes dans un cours en cas de disponibilité.

1. Priorité aux versoisiens
2. Priorité à ceux qui sont inscrits sur la liste d'attente
3. Priorité selon l'âge et le niveau de jeu évalué

La décision finale est du ressort du responsable de l'école de tennis selon les possibilités offertes. Par exemple, si une place se libère dans un groupe de 9 ans de débutant, la place sera donnée à l'élève qui se rapproche le plus des critères ci-dessus. Un élève versoisien, de 12 ans, de niveau avancé ne serait pas prioritaire même s'il est sur la liste d'attente.

2.3. DUREE DES COURS

Les cours durent 60 minutes en général dont 55 min d'entraînement et 5 minutes de mise en place.

Certains cours du groupe compétition durent 1h30 selon le planning établi en début de saison.

2.4. TARIFS

Les tarifs sont disponibles en ligne et peuvent être consultés en tout temps au secrétariat.

Ils sont adaptés au pro rata de l'inscription.

Un tarif différent est appliqué aux membres et/ou versoisiens car la commune subventionne ces deux catégories. Il n'y a pas de finance d'entrée pour les moins de seize ans.

2.5. PLANNING HEBDOMADAIRE EDT JUNIORS

La répartition des heures hebdomadaire est reprise d'année en année selon les lignes suivantes :

JOUR DE LA SEMAINE	HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	TERRAINS OCCUPES
LUNDI	16H15	19H15	2, 3 et 6
MARDI	16H15	19H45	2, 3 et 6
MERCREDI	09H45	19H15	1, 2, 3 et 6
JEUDI	16H15	20H15	2, 3 et 6
VENDREDI	16H15	20H15	2, 3 et 6
SAMEDI	08H15	14H15	3 et 6
DIMANCHE	18H15	21H15	3 et 6

2.6. STRUCTURE DE L'ECOLE DE TENNIS

Il y a différentes catégories dans notre école de tennis qui varient selon l'âge, le niveau de jeu, les compétences et l'envie de pratiquer ce sport à haut niveau.

L'école est répartie de la façon suivante :

1. Le kids tennis pour les petits de 5 à 10 ans
2. Le tennis jeunes pour les 11-20 ans
3. La passerelle compétition pour les jeunes désirant faire de la compétition
4. Le groupe compétition pour les jeunes faisant de la compétition à haut niveau
5. Le sport étude pour les meilleurs élèves du canton

Le Kids tennis suit un programme mis en place par Swisstennis afin de les amener à apprendre tous les aspects du tennis. Il y a trois paliers de couleur rouge, orange et vert avec chacun une dizaine d'étapes à franchir. En arrivant à la fin, l'élève est capable de pouvoir jouer un match de tennis seul en connaissant les règles de jeu, le décompte des points et les techniques du jeu. Les jeunes jouent aussi avec des balles ayant une pression réduite et adaptée à leur âge. Il y a entre 5 à 6 animations au TCV par année qui sont organisées pour eux le samedi après-midi afin de développer l'esprit d'équipe en participant à certains jeux basés sur le tennis.

Le tennis jeunes est prévu pour les élèves qui désirent découvrir ce sport et qui prennent plaisir à pratiquer cette activité physique. Généralement, ils ont une heure de jeu par semaine avec des groupes de 4-5 personnes. Toutefois, il est possible de demander une deuxième heure en cas d'envie. La demande étant très limitée, le responsable de l'EDT ne peut accéder qu'à peu de ces demandes actuellement. Il y a entre 3 à 5 animations par année qui sont organisées pour eux le samedi après-midi en faisant des petits tournois d'initiation à la compétition.

La passerelle compétition est réservée aux meilleures jeunes du club qui sont motivés et qui ont des bases techniques fortes. Le responsable de l'EDT décide, à la fin de la saison, des joueurs qui ont le potentiel pour intégrer ce groupe. Une discussion avec les parents et les enfants doit avoir lieu afin de connaître les motivations et les ambitions familiales. Les joueurs ayant intégrés ce groupe bénéficient de plusieurs entraînements hebdomadaires ainsi que des activités spéciales permettant la pratique intensive du tennis. Les jeunes participent ainsi à certains tournois officiels de la région afin de leur faire découvrir le tennis de compétition.

Le groupe compétition regroupe les meilleurs jeunes du club qui désirent jouer à haut niveau et qui participent à de nombreux tournois. Ils ont plusieurs sessions hebdomadaires d'entraînement que ce soit tennistique, physique et mental. Ils ont des suivis sur tournoi ainsi que des stages intensifs de weekend au club ou à l'étranger selon les années. Afin de réduire les frais importants engendrés par le tennis intensif, le club a mis sur place une structure adaptée qui permet de réduire ces coûts. Le club offre des rabais sur certaines activités selon ses moyens.

Le sport étude permet aux meilleurs jeunes du canton d'intégrer des classes spéciales avec des horaires aménagés afin qu'ils aient quatre après-midis par semaine de libre pour s'entraîner. Nous avons actuellement 3-4 joueurs qui ont le classement nécessaire et qui ont un entraînement spécifique supplémentaire le mardi, jeudi et vendredi après-midi. L'accès à cette catégorie passe obligatoirement par l'acceptation de la candidature déposée par le jeune auprès du DIP Genevois.

N'hésitez pas de prendre contact avec le responsable de l'école de tennis si vous avez besoin de plus amples renseignements.

Marjorie Ferrand
079/170.38.69
ecoledetennis@tcversoix.ch

3. COMPORTEMENT PARENTS/ENFANTS

3.1. COMPORTEMENT DES ENFANTS

Les enfants doivent respecter le corps enseignant et le matériel mis à disposition. En cas de comportement contraire, l'enseignant a le pouvoir de procéder à des sanctions tels qu'obligé l'enfant à interrompre son entraînement en le plaçant sur le banc afin de le calmer. En cas de récidive, un avertissement officiel sera délivré et une discussion avec les parents aura lieu. Un enfant qui pose des problèmes récurrents peut être retiré des cours en tout temps si le responsable de l'école de tennis le juge nécessaire.

3.2. COMPORTEMENT DES PARENTS

La présence des parents dans la halle de tennis est interdite durant les cours. Les enseignants restent toutefois à la disposition de ceux-ci en fin de cours pour des cas urgents uniquement. Les parents doivent prendre contact avec la responsable de l'école de tennis pour tous autres problèmes.

Les parents doivent enseigner le fairplay et le respect des autres à leur enfant afin que les cours puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

4. PROBLEMES DIVERS

4.1. MALADIE LONGUE DUREE

Seules les absences de longue durée un mois avec certificat médical pour maladie ou blessure peuvent justifier une demande de remboursement d'une partie des cours

4.2. ANNULATION/REPORT

Les cours peuvent être repoussés ou annulés dans les cas suivants :

1. Lors des vacances scolaires
2. Lors des jours fériés officiels
3. Lorsque la majorité de participants/es sont manquants
4. Lors d'activités spéciales qui doivent se dérouler au club

4.3. DROIT A L'IMAGE

Toutes personnes ne désirant pas être prise en photo et voire cette dernière publiée sur nos réseaux sociaux ou sur les journaux de la région doivent écrire un mail au club afin d'aviser le comité.

5. DISPOSITIONS FINALES

Tout changement dans le présent règlement fera l'affaire d'appendice. Ce règlement est valable pour chaque année scolaire qui commence le 1^{er} août de chaque année.